

## Du jardin au parc La nature et les citadins

Yves Melançon

Number 46, Summer 1996

Nature et cultures dans la vallée du Saint-Laurent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8287ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

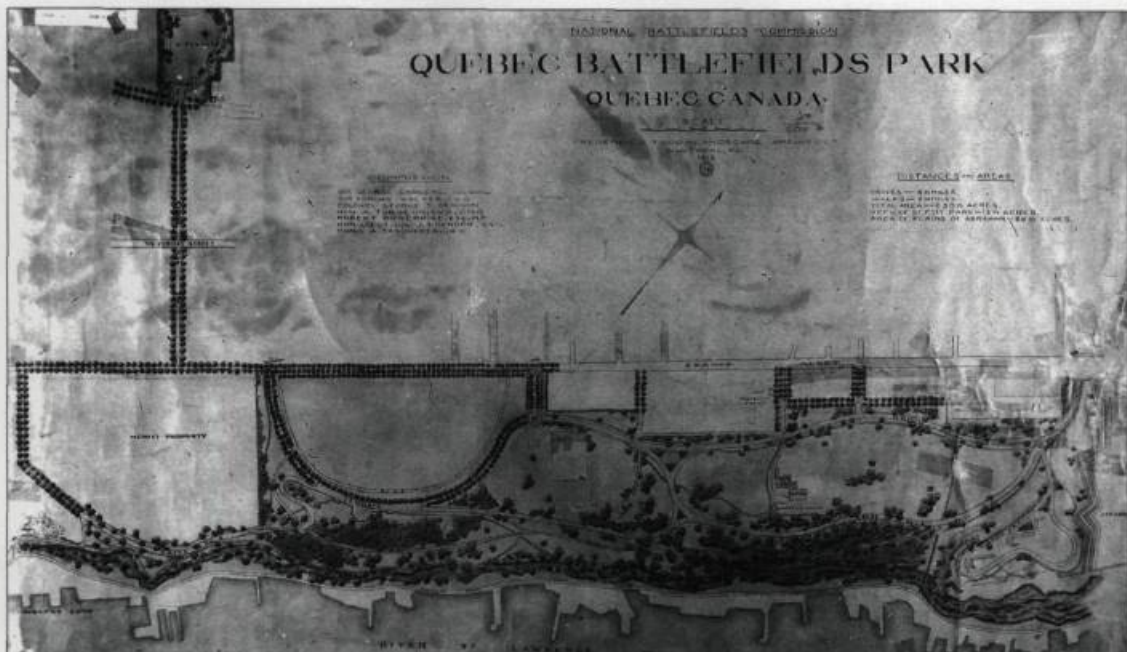
[Explore this journal](#)

Cite this article

Melançon, Y. (1996). Du jardin au parc : la nature et les citadins. *Cap-aux-Diamants*, (46), 42–45.

# Du jardin au parc

## La nature et les citoyens



par Yves Melançon

*«Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations, les races périssent et dégénèrent; il faut les renouveler et c'est toujours la campagne qui fournit ce renouvellement. Envoyer donc vos enfants se renouveler, pour ainsi dire eux-mêmes, et reprendre, au milieu des champs, la vigueur qu'on perd dans l'air malsain des lieux trop peuplés.»*

Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*.

**L**histoire des villes au XIX<sup>e</sup> siècle est aussi celle des grands parcs et jardins. Urbanistes et architectes du paysage multiplient les conceptions et les modèles de la ville pour la rendre plus rationnelle et culturelle, digne de la nature humaine et de la civilisation urbaine. Qu'on les appelle espaces verts, jardins ou parcs, les aménagements proposés se veulent le reflet de nouveaux paradigmes issus du levain culturel, politique et scientifique de cette époque. La lutte contre le désordre, le désir de fuir les artifices de ce monde tumultueux et l'ascension des gouvernements civils et démocratiques ont en commun de vouloir rapprocher l'habitat et la nature. Mais comment expliquer cette fascination pour

la nature dans la conception de la ville, quels sont ses visages et qu'en est-il aujourd'hui?

### Le revers du progrès

Dans l'Occident du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, les villes connaissent une croissance rapide grâce aux réformes de la propriété foncière (de la féodalité à l'économie de marché) et aux progrès techniques de la production. L'immigration et l'exode rural ont suivi. Les nouveaux venus ont grossi les rangs d'une population laborieuse en quête de travail dans les manufactures, les industries et les commerces. L'évolution de l'habitat urbain est alors improvisé. Les autorités publiques ne savent trop comment loger les nombreux citoyens et s'en remettent à la nouvelle bourgeoisie et aux propriétaires fonciers qui lotissent les terrains à leur avantage.

Le désordre qui en résulte amène inévitablement des problèmes d'hygiène et d'insalubrité. Des services et des équipements publics insuffisants affectent gravement la santé des citoyens et multiplient les foyers pestilentiels. Les eaux contaminées répandent des maladies. Les déchets s'empilent dans les rues, dans les espaces clos et pourrissent sous le chaud soleil d'été. Qu'il s'agisse de Londres, de Paris, de New York ou de Québec, les villes connaissent à des degrés divers ces problèmes qui poussent les pouvoirs publics à se mobiliser. De concert avec les

Le plan du Parc des champs de bataille conçu par F.G. Todd. Le parc des Braves et l'avenue des Braves font partie du parc. L'aménagement de ce parc compose avec sa double vocation urbaine et commémorative. (Archives de la Commission des champs de bataille nationaux).





hygiénistes et les médecins, les gouvernements engagent une vaste offensive hygiénique et une toilette topographique. L'Angleterre s'illustre particulièrement en faisant du parc et du jardin une œuvre architecturale et un remède à prescrire aux citadins et aux «villes malades».

### Des parcs privés aux parcs publics

L'histoire des jardins remonte à des origines lointaines. Dès l'Antiquité, ils agrémentent l'environnement des villas, mais leur usage systématique à des fins urbanistiques est plus récent. Au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècles, les parcs et jardins ont surtout un caractère privé ou semi-privé. Les premiers architectes du paysage et jardiniers anglais les conçoivent en retrait de la ville, pour des familles fortunées à la recherche d'un mode de vie sain et à l'affût du charme romantique et bucolique qu'évoquent leurs savantes mises en scène esthétiques. Ces lieux de retraite témoignent aussi des conceptions individualistes et libérales formulées par Jean-Jacques Rousseau et John Locke, et auxquelles adhère l'élite. Si ce mode de vie est le lot d'une classe qui affirme et affiche une liberté inaliénable, les parcs, tout autant que ces valeurs politiques, sont néanmoins précurseurs d'une intervention de l'État et des pouvoirs publics, déterminés à prendre la ville en mains. Une idéologie émerge : ce que les mieux nantis recherchent dans l'évasion, l'État veut le rendre accessible à la collectivité urbaine.

À ces nouvelles valeurs politiques et culturelles, vient s'ajouter le scientisme qui renforce l'intervention des pouvoirs publics. Les découvertes médicales et les progrès de la chimie attestent le pouvoir régénérateur des espaces verts pour la santé. L'hygiénisme va monopoliser le discours urbanistique jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Il n'en faut pas plus pour redéfinir la ville et la «verdir» à grande échelle. Les conceptions de parcs foisonnent, les idées de villes grandioses aussi. Les grands parcs publics naissent en pleine époque victorienne, d'où l'appellation «parc victorien», et les architectes-paysagistes deviennent des urbanistes.

### Villes sur fond de verdure

L'Angleterre innove par un style, dit le jardin anglais, qui se répand rapidement. Les théories architecturales de John Repton au début du XIX<sup>e</sup> siècle font école et inspirent plusieurs architectes. Dans les grands parcs à l'anglaise, la disposition de la flore semble toute naturelle et tient compte de la géographie des lieux. Les collines, les tracés courbes des sentiers et des voies carrossables, les lacs et les ponts recréent un environnement champêtre qui contraste avec la rigidité de la ville. Une mise en scène, ponctuée çà et là de fontaines, de jardins floraux et de ruines, élève la sensibilité de celui qui se promène au



Frederick G. Todd, premier architecte-paysagiste à œuvrer au Canada. Il conçoit les plans et réalise plusieurs parcs au Canada, dont celui du Parc des champs de bataille, en 1909. (Archives photographiques Notman. Musée McCord d'histoire canadienne).



milieu de cette verdure et transporte son imagination dans une douce rêverie.

En général, les grands parcs victoriens ressemblent à des îlots, et dans certains projets, ils forment des réseaux à travers la ville. D'autres théoriciens, dont Ebenezer Howard, conçoivent sur plan des cités-jardins, où la ville est totalement intégrée à la planification d'une commune verte. Ici, la notion de parc public disparaît, puisque la cité est en elle-même un vaste espace vert. Cependant, ces projets utopiques sont basés sur des règles et des normes strictes qui ignorent la dynamique d'évolution des villes et compromettent aussitôt leur succès. Si l'organisation sociale et communautaire de ces cités ne connaît pas le succès prévu, leur modèle demeure néanmoins une source d'inspiration pour de nombreux concepteurs.

Le jardin Jeanne-D'Arc dans le Parc des champs de bataille. Il emprunte à la géométrie des jardins français et à l'aménagement horticole des jardins anglais. (Archives de la Commission des champs de bataille nationaux).





## Des parcs à la mesure de l'Amérique

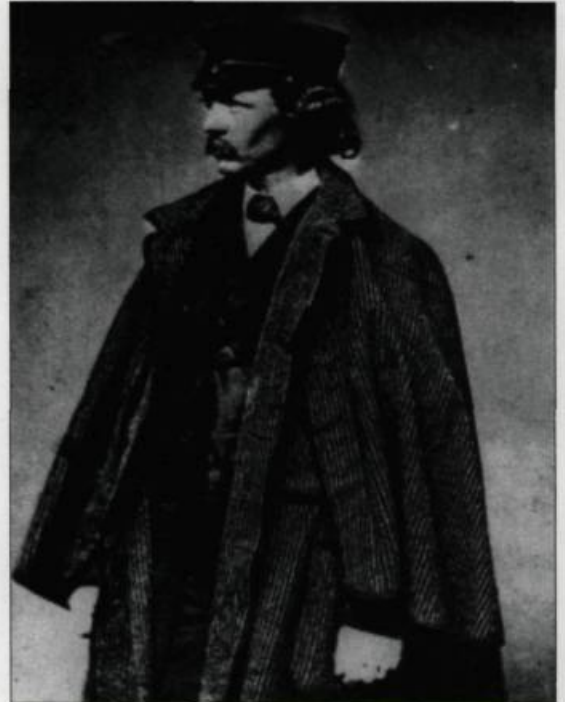
Le courant urbanistique des parcs qui se répand en Europe touche le continent américain au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Aux États-Unis, le traité d'architecture des jardins d'Andrew Jackson Downing (publié en 1841) reprend des idées de Repton et ouvre la voie à une conception plus américaine des parcs. Mais il faut attendre deux événements importants pour que se propagent les projets de parcs dans les villes et que naisse ainsi une profession en Amérique. Il y a d'abord, en 1857, l'aménagement du *Central Park*, à New York, par le célèbre architecte Frederick Law Olmsted et son collègue Calvert Vaux. Plus qu'un parc, c'est une nouvelle idéologie sur l'embellissement et la qualité de l'environnement urbain qui est matérialisée. Au cours de sa carrière, Olmsted multiplie ses réflexions sur l'aménagement plus esthétique et plus fonctionnel de la ville. L'idée de tracer de grands boulevards qui relient les parcs et facilitent le transport que nous retrouvons dans son œuvre est reprise plus tard lors de cet autre événement important qu'est l'exposition colombienne de Chicago, en 1893. Cette exposition poursuit, mais d'une manière formaliste, l'idéologie de l'esthétisme global, la *City Beautiful*. Ses effets se veulent grandioses. Les croisés des grands boulevards ouvrent des perspectives sur des édifices monumentaux et sur de nombreux parcs publics.

Dans la foulée de ce mouvement nord-américain, Montréal et Québec rêvent de parcs et de jardins de grande réputation. Durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les maires de Montréal souscrivent à une vision sociale de l'urbanisme en entreprenant coup sur coup trois projets : l'île Sainte-Hélène, le parc Lafontaine et le parc du Mont-Royal. En 1876, Olmsted est mandaté par la Ville pour aménager ce dernier sur le mont du même nom, dont la géographie fait honneur à son œuvre en la hissant sur un piédestal.

Il faut attendre quelques années pour que Québec inaugure enfin de grands parcs. Ce retard est dû en partie à l'emprise foncière de l'armée britannique qui empêche la Ville d'exercer sa pleine souveraineté sur son territoire. En 1896, le maire Simon-Napoléon Parent, qualifié de progressiste, crée le parc Victoria, qu'il destine à la population des faubourgs de la basse-ville. Ce parc, jadis entouré par les méandres de la rivière Saint-Charles, ouvrait la voie à l'aménagement d'un autre, celui de l'Exposition provinciale, inauguré en 1912, dans la foulée des grands parcs d'exposition à travers le monde.

Dans l'intervalle, en 1908, est créé le Parc des champs de bataille à la haute-ville de Québec. Cet aménagement a ceci d'original qu'il n'est pas seulement destiné à embellir la ville par un jardin anglais, mais qu'il commémore aussi les

célèbres batailles où s'est joué le sort du Canada en 1759 et 1760. Son concepteur, Frederick G. Todd, est le premier architecte du paysage à évoluer au Canada. Américain d'origine, Todd est l'élève de Olmsted qui lui transmet son enseignement et son idéologie. Dans sa conception du parc, Todd tient compte de l'histoire du site et de la géographie des lieux et le divise en cinq zones. Il sacrifie quelques principes géné-



Frederick Law Olmsted (1822-1903), architecte du paysage, réalisa plusieurs grands parcs aux États-Unis et au Canada. Plus qu'un architecte, sa conception de la ville et des espaces verts a donné des idées aux adeptes du mouvement *City Beautiful*.

(Frederick Law Olmsted National Historic Site in Schuyler, D. (1983) «Creating Central Park», 1857-1861, volume 3).

ralement appliqués aux jardins anglais pour mieux évoquer des champs de bataille, ce qui explique les grands espaces ouverts qui dégagent des perspectives sur le relief en lutrin du promontoire, les tours Martello et offrent, d'un côté, un panorama splendide sur la vallée de la Saint-Charles et le massif des Laurentides, et de l'autre, sur le fleuve Saint-Laurent et la chaîne des Appalaches. Todd réalise aussi l'aménagement de l'île Sainte-Hélène, du lac des Castors sur le Mont-Royal et dessine le plan de Ville Mont-Royal, un mélange du courant *City Beautiful* et des cités-jardins anglaises d'Ebenezer Howard.

## Les visages contemporains des parcs et espaces verts

Avec l'éclatement des villes, l'art des jardins publics perd de sa popularité après la Seconde Guerre mondiale. L'étalement urbain témoigne



Le plan de *Central Park* à New York conçu par Frederick Olmsted et Calvert Vaux en 1858. L'aménagement du parc contraste avec la rigidité orthogonale des rues de la métropole. Véritable poumon vert dans cette vaste agglomération, le parc est une aire de repos et de loisir pour des millions de New-Yorkais.

(Frances Loeb Library Graduate School of Design, Harvard University, Cambridge in Schuyler, D. (1983) «Creating Central Park» 1857-1861, volume 3).





des avantages du pavillon de banlieue situé entre la campagne et la ville, et les banlieusards tournent le regard vers leur cour où désormais ils s'improvisent jardiniers. L'aménagement (souvent ostentatoire) de petits jardins et la vente de mobilier pour l'extérieur deviennent des commerces florissants. Mais les architectes du paysage ne trouvent plus dans les villes de banlieue un terrain propice à cultiver leur art. Les espaces verts publics sont réduits à de banales considérations fonctionnelles. Leur nombre et leur superficie sont fonction de la population par secteur administratif. Seules les grandes villes reflètent encore une sensibilité à la dimension esthétique des parcs.

Le vent tourne dans les années 1980. Les municipalités commencent à porter une attention plus grande aux avantages qu'offrent les petits aménagements ornementaux publics. Des concours sont même lancés entre les municipalités. Il faut voir dans cette nouvelle pratique une participation active des citoyens aux décisions publiques. Les aménagements proposés et réalisés sont à l'échelle du quartier et non plus de la ville.

Quant aux grands projets de parcs, il semble maintenant que leur réalisation soit motivée par des raisons écologiques plus qu'esthétiques. À la dimension artistique et artificielle des anciens jardins anglais, succéderait la volonté de préserver des écosystèmes dans leur naturalité intégrale. Leur préservation en milieu urbain gagne l'opinion publique là où se trouvent des lacs, des rivières et des marais. La création récente de fiducies foncières dans quelques municipalités découle des nouveaux concepts d'aménagement d'espaces naturels et écologiques.

Malgré la diversité des formes et des discours sur les espaces verts, il existe un fil conducteur entre les parcs d'hier et ceux d'aujourd'hui. Que ce soit des valeurs romantiques, artistiques ou scientifiques qui président à leur aménagement, ils sont maintenant plus que jamais du domaine public. Et la nature dans l'espace habité ne sera rien d'autre qu'une conception qui reflète les valeurs culturelles de son époque. ♦

**Pour en savoir plus :**

J. Carré, (1987). «Naissance du jardin public victorien», in *Urbanisme et société en Grande Bretagne, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles* (J. Carré et M. Curcurù dir.), Adosa, p. 37-47.

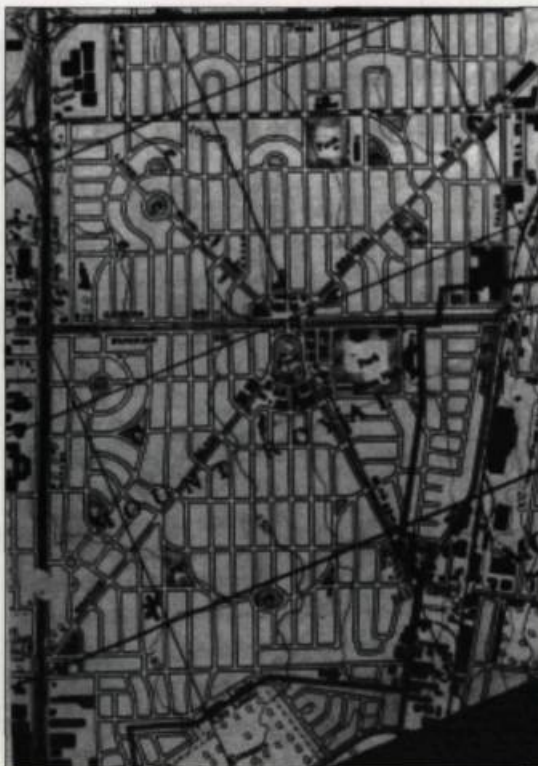
G.-F. Chadwick, (1965). *The Park and the Town*. New York : Frederick A. Praeger Publishers, 388 p.

Albert Fein, (1972). *Frederick Law Olmsted and the american environmental tradition*. New York : Braziler, 180 p.

P. Jacobs, (1983). «Frederick G. Todd and the creation of Canada's urban landscape», *APT*, vol. XV, n° 4, 1983.

J. de Laplante, (1990). *Les parcs de Montréal, des origines à nos jours*. Montréal : Méridien, 256 p.

J.-C. Marsan, (1983). *Montréal, une esquisse du futur*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 322 p.



Plan de la cité-jardin de Ville Mont-Royal dessiné par Frederick Todd. Les rues courbes et les nombreux espaces verts de ce quartier résidentiel, inspiré par le modèle de Ebenezer Howard sont découpés par de grands boulevards selon la tradition formaliste de la *City Beautiful*. (Extrait d'une carte préparée par le Service de cartographie du ministère de la Défense in Marsan J.C. (1983). «Montréal, une esquisse du futur»).



Le parc Victoria, conçu par Sébastien Siné en 1896, a été aménagé pour la classe laborieuse dans la tradition des grands parcs victoriens. (Archives de la Ville de Québec, parc Victoria, carte postale de Pruneau et Kirouac, 1905, collection iconographique initiale, N000902).

F. L. Olmsted, (1970). *Public parks and the enlargement of towns*, (Richard C. Wade, éd.), New York : Arno Press & The New York Times, 36 p.

D. Schuyler, (1983). *Creating Central Park, 1857-1861*, volume 3. Baltimore : the John Hopkins University Press, 470 p.

W.-H. Wilson, (1989). *The City Beautiful Movement*. Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 365 p.

**Yves Melançon** est géographe et animateur à la Commission des champs de bataille nationaux, et étudiant-chercheur au Célât à l'Université Laval.

